


La durée du travail : réglementation et application

OBJECTIFS	DURÉE DE LA FORMATION	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Appliquer le dispositif légal du temps de travail ▶ Choisir les options pertinentes en matière d'aménagement du temps de travail ▶ Gérer et suivre la durée du travail 	<p>1 JOURNEE – 7 HEURES</p>	
TARIF	MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION	
<p>700,00€ HT / stagiaire</p>	<p>Fiche de renseignement à remplir en ligne – Réponse sous 48 heures</p>	
PUBLIC ¹	MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Personnes travaillant dans un service juridique ou social ▶ Dirigeant souhaitant connaître la réglementation 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Support pédagogique ▶ Mise en situation, exemple entreprise ▶ Travail sur les documents des participants (accords d'entreprise, contrats types, planning) 	
MÉTHODES D'ÉVALUATION	PRÉ-REQUIS	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Évaluation à l'issue de la formation ▶ Attestation de présence 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Aucun 	
PROGRAMME DE LA FORMATION		

- ▶ Temps de travail effectif, le définir et le décompter
 - Durée quotidienne et hebdomadaire maximales légales
 - Gestion des absences, incidences sur le décompte du temps de travail
 - Suivi et contrôle du temps de travail
- ▶ Recourir aux heures supplémentaires
 - Fixation du contingent annuel
 - Négociation d'heures supplémentaires
 - Prise de repos obligatoire
 - Obligation en matière d'information consultation de représentants du personnel
 - Heures supplémentaires dans le cadre d'un aménagement du temps de travail
- ▶ Le temps partiel
 - Durées minimales et exceptions
 - Gestions des heures complémentaires
 - Dépassement et sanctions
- ▶ Les astreintes
 - Régimes des astreintes et incidence des astreintes sur le temps de repos
- ▶ Les déplacements professionnels
 - Temps de déplacement et temps de travail effectif
 - Contreparties financières et/ou temps de repos

¹ Pour toute question relative aux conditions et modalités d'accès à nos formations et à nos locaux aux personnes en situation de handicap, vous pouvez contacter le Référent Handicap de notre organisme : Madame Vanessa MARILL au 04 94 63 37 02.